

TANAUPODUS PASSIMPILOSUS BERLESE 1910,
THROMBIDION PEU CONNU ET NOUVEAU
POUR LA FAUNE FRANÇAISE

Par Marc ANDRÉ.

A. BERLESE a créé en 1910, sous le nom de *passimpilosus*, une nouvelle espèce de *Tanaupodus* représentée par un seul échantillon recueilli dans les mousses à Bevagna (Ombrie). Ultérieurement cette même forme fut retrouvée en Suisse, à Salvatore et Col de Chaude (1900 m.), puis J. COOREMAN découvre, le 26-v-1939, une unique femelle aux environs de Hockai (Belgique). Enfin Z. FEIDER assimile à cette espèce un exemplaire trouvé dans une touffe de *Vaccinum vitis idaea*, le 15-viii-1948, à Muntele Ceahlâu (Roumanie). C. WILLMANN signale la capture d'un autre individu, le 29-vi-1912, dans la région de Bjelâsnica (sud de la Bosnie).

Au cours de recherches effectuées dans les Pyrénées-Orientales F. GRANDJEAN découvre à Collioures (mai 1935) parmi des débris végétaux, sous des Cystes, près de la mer, un exemplaire femelle (ovigère) de cette même espèce. Cet individu constitue le premier représentant de l'espèce trouvé en France.

J. COOREMAN et Z. FEIDER donnent une excellente description des individus qu'ils ont étudié mais nous croyons cependant utile de signaler, dans cette note, les principaux caractères présentés par l'échantillon que M. F. GRANDJEAN nous a obligeamment communiqué.

TANAUPODUS PASSIMPILOSUS Berlese.

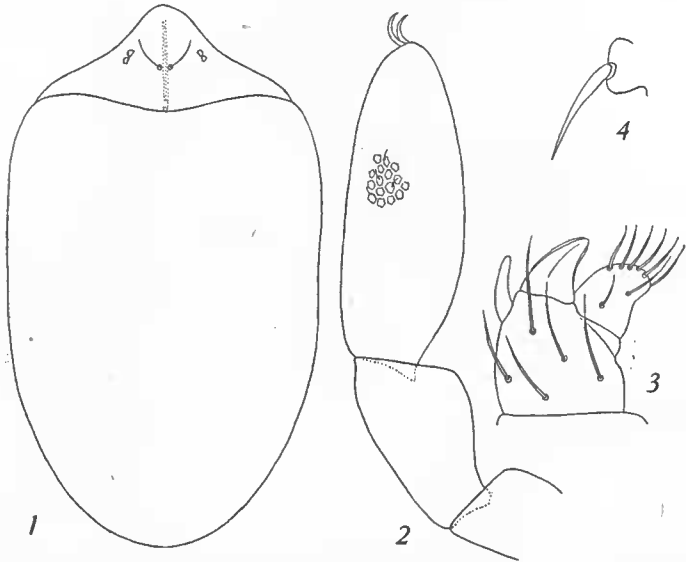
1910 BERLESE, Brevi diagnosi, *Redia*, VI, 2, p. 354 ; 1912 *Trombidiidae*, *Redia*, VIII, 1, p. 34, fig. 10 ; 1928 VIETS, Zur Mikrofauna einer Quelle auf der Insel Herdabei Bergen (Norwegen), in : Bergens Mus. Aarbok, nr. 5, p. 15 ; 1929 VITZTHUM, in : Tierw. Mitteleur., V. 3, p. vii, 63 ; 1941 WILLMANN, Die Acari der Höhlen der Balkanhalbinsel, in : Stud. Karstforsch. Höhlenk., *Biol.*, ser. 8, p. 60 ; 1943 COOREMAN, Note sur la faune des Hautes-Fagnes en Belgique, XII, Acariens (Trombidiformes), *Bull. Mus. Roy. Hist. nat. Belgique*, XIX, p. 10, pl. III, fig. 1 ; 1950 FEIDER, Câteva *Trombidiidae* noi și rare, *An. Acad. Repub. pop. Române*, III, p. 5, pl. II, fig. 10-20.

L'idiosoma atteint une longueur de 960 μ ; sa largeur est de 520 μ .

L'hystérosoma renferme quatre œufs dont le diamètre est de 140 μ .

Il est de forme subcylindrique, mais largement arrondi à son extrémité postérieure. Le bord antérieur est nettement marqué par un sillon qui le sépare du propodosoma. Les bords latéraux ne sont pas rentrés en arrière des épaules, de sorte que celles-ci se montrent assez peu saillantes.

La face dorsale de l'hystérosoma est recouverte d'une pilosité consistant en nombreux poils simples, spiniformes, relativement courts et couchés vers l'arrière. Chacun d'eux s'insère sur une excroissance cuticulaire constituant un petit scutum saillant, ellip-



Tanaupodus passimpilosus Berlese.

1, face dorsale ; 2, tibia et tarse I ; 3, tibia et tarse du palpe ; 4, poil dorsal.

tique, de forme assez irrégulière ; leur diamètre est d'environ 12μ .

La dimension des poils est variable : dans la région antérieure ils ne dépassent pas 15μ et augmentent graduellement de longueur jusqu'à atteindre 25μ au bord postérieur de l'abdomen.

La face ventrale est entièrement recouverte de poils semblables aux dorsaux mais de moindre longueur.

Sur la face dorsale du propodosoma les poils, de même type que ceux de l'hystérosoma, sont moins denses. On distingue en outre, près des bords latéraux, de chaque côté, à peu près à mi-hauteur du propodosoma, deux yeux sessiles. La crête métopique est linéaire, bifurquée à son extrémité postérieure ; sa longueur atteint 170μ .

Les soies pseudostigmatiques, insérées un peu en arrière du milieu de la crête, sont lisses : leur longueur est de 85 μ .

Les pattes se présentent dans l'ordre de grandeur suivant : IV-I-III-II.

Chez celles de la première paire (longues de 520 μ), le tarse est légèrement claviforme, à bord supérieur presque rectiligne et à bord inférieur légèrement convexe ; sa longueur (195 μ) est égale à deux fois et demie (2,6) sa largeur (75 μ). Le tibia est sensiblement plus court que le tarse et, bien que rétréci dans sa partie postérieure, présente un aspect assez robuste, puisque sa largeur égale presque celle du tarse ; sa longueur est de 120 μ . Les pattes de la deuxième paire sont les plus courtes, leur longueur ne dépasse pas 260 μ alors que les pattes III et IV atteignent respectivement 380 μ et 580 μ . La cuticule est caractéristique ; elle forme un réseau réticulé constitué de mailles polygonales présentant un aspect assez régulier. Les pattes sont, en outre, recouvertes de fins poils lisses.

Les palpes sont relativement courts (145 μ) et épais (45 μ). Le quatrième article (tibia), très caractéristique, présente, insérée près de la base de la griffe terminale, une très forte épine à pointe émoussée qui naît au bord dorsal. Sur la face interne du même article on distingue cinq poils lisses. L'ongle terminal est court et trapu. Le cinquième article, constitué par un appendice papilliforme (tentacule), est court, beaucoup plus large à sa base qu'au sommet et revêtu de huit poils lisses, spiniformes.

Habitat. — Cette espèce, signalée pour la première fois par BERLESE en Italie, est nouvelle pour la faune française et peut être considérée comme extrêmement rare. Sa répartition semble s'étendre de l'Italie à la Belgique, en passant par la France et la Suisse ; elle a été retrouvée, toujours exceptionnellement, en Europe centrale (Roumanie et Bosnie).

Laboratoire de Zoologie du Muséum.